

COMMUNE DE MESSAMENA
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DU PERIMETRE URBAIN :
LA VISION A COURT TERME

AFFECTATION DU SOL

Zones urbaines

- UA1 Pôle administratif central
- U3 Habitat mixte
- Zone à densifier
- UI2 Secteur industriel à créer : transformation des produits forestiers et agricoles
- UC Pôle marchand
- T Pôle touristique (écotourisme, pêche, élevage etc..)

Zones à urbaniser

- 1AU Secteur urbanisable immédiatement

Zones naturelles

- Na Zone naturelle à vocation agricole
- Nc Parc urbain à créer
- NB Bas fond: sites à risques - zone non aedificandi (ZNA)

EQUIPEMENTS EXISTANTS

Equipements sanitaires

- H Hôpital de district
- CS Centre de santé

Equipements scolaires

- ES Enseignement secondaire
- CF Centre de formation
- SAR Sections Artisanales et Rurales et Sections Ménagères
- EP Ecole primaire

Equipements culturels et culturels

- Musée, place des fêtes, foyer communautaire
- Eglise, mosquée, ...

Equipements administratifs

- M Mairie
- CT Chefferie
- 1 Recette Municipale
- 2 Service des eaux
- 3 ELECAM
- 4 MINADER-Délégation d'arrondissement
- 5 Inspection MINEDUB
- 6 CAMPOST
- 7 CNJC (Conseil national de la jeunesse)
- 8 Sous-préfecture

Equipements sécuritaires

- PP commissariat spécial
- GG Gendarmerie
- PF Poste de contrôle forestier
- PS Prison secondaire

Equipements de services

- EM Equipements marchands
- GR Gare routière
- A Auberge

EQUIPEMENTS PROJÉTÉS

- GR Gare routière à aménager
- Château d'eau
- Maison de l'artisanat
- CMPJ
- Hôtel
- Centre d'hébergement
- Motel
- Centre culturel
- Auberge de jeunesse
- Zone de services
- S Terrain de football
- EP Ecole maternelle
- EP Ecole primaire
- Collègelycée
- Point de collecte des déchets ménagers

CENTRALITÉS

- Centralité à réaménager

VOIRIE

VOIRIE	Longueur Km
Voie primaire à créer	5.2
Voie primaire à aménager	8.0
Nouvelle boucle urbaine (Programme de la boucle minière du Dja «PADI-Dja»)	0.9
Voie secondaire à aménager	3.7
Voie secondaire à créer	5.5
Voie tertiaire à créer	0.8
Voie secondaire existante	0.7
Voie tertiaire existante	4.3

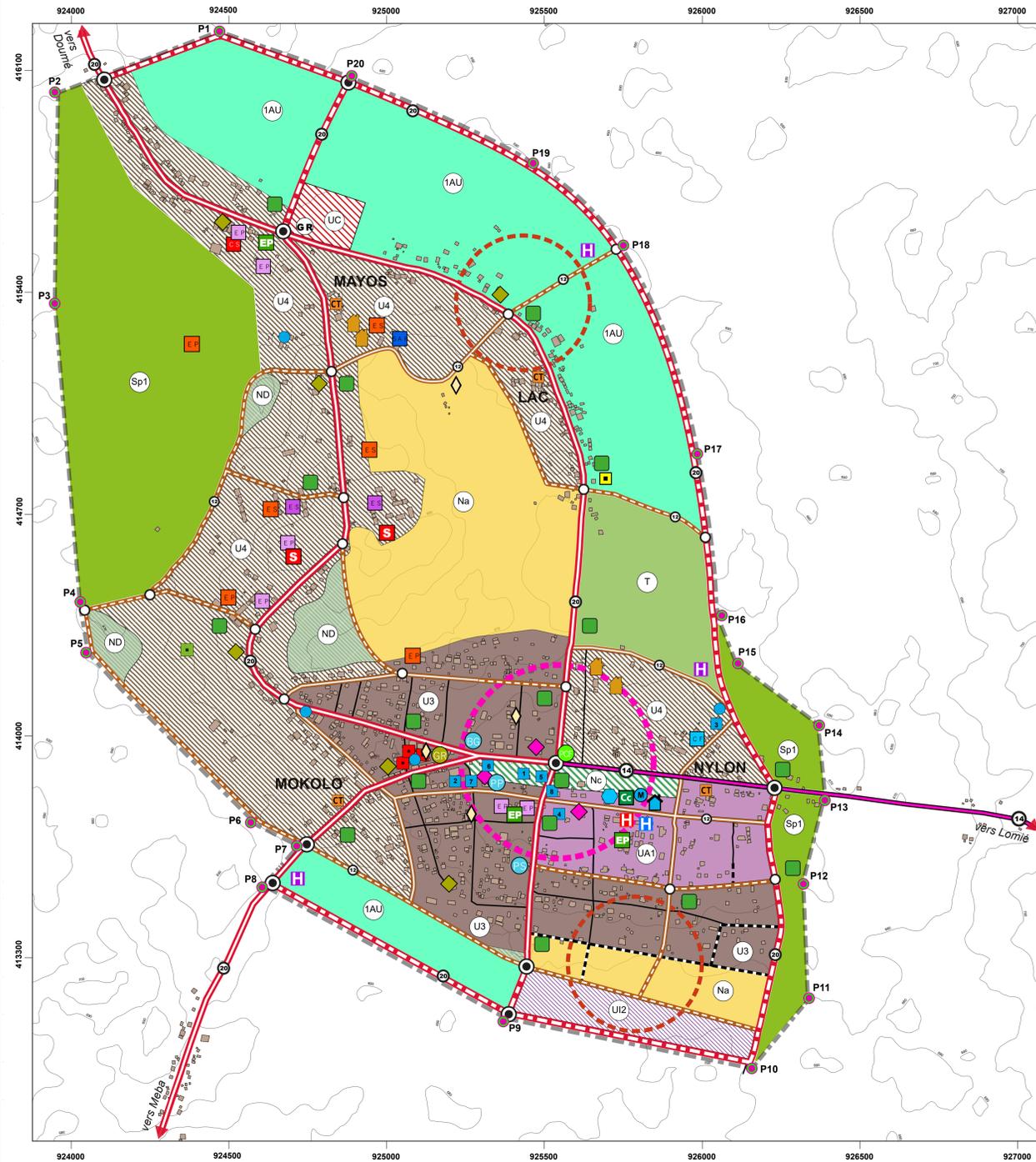
Noeud principal à aménager

Noeud secondaire à aménager

----- Périmètre urbain
● Point limite
○ Courbes de niveau

N° POINT	X	Y
1	257862	415598
2	257353	415405
3	257341	414743
4	257420	413784
5	257443	413646
6	257978	413097
7	258109	413031
8	257998	412907
9	258765	412486
10	259541	412328
11	259719	412542
12	259705	412917
13	259774	413189
14	259753	413411
15	259495	413603
16	259439	413746
17	259374	414267
18	259132	414918
19	258855	415181
20	258279	415451

0 400 m
Echelle : 1 / 7 500
SCET TUNISIE INTECC



COMMUNE DE MESSAMENA
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DU PERIMETRE URBAIN

AFFECTATION DU SOL

Zones urbaines

- UA1 Pôle administratif central
- U3 Habitat mixte
- Zone à densifier
- UI2 Secteur industriel à créer : transformation des produits forestiers et agricoles
- UC Pôle marchand
- T Pôle touristique (écotourisme, pêche, élevage etc..)

Zones à urbaniser

- 1AU Secteur urbanisable immédiatement

Zones naturelles

- Na Zone naturelle à vocation agricole
- Nc Parc urbain à créer
- NB Bas fond: sites à risques - zone non aedificandi (ZNA)

Secteurs particuliers

- Sp1 Réserve foncière - Zone d'aménagement différé

EQUIPEMENTS EXISTANTS

Equipements sanitaires

- H Hôpital de district
- CS Centre de santé

Equipements scolaires

- ES Enseignement secondaire
- CF Centre de formation
- SAR Sections Artisanales et Rurales et Sections Ménagères
- EP Ecole primaire

Equipements culturels et culturels

- Musée, place des fêtes, foyer communautaire
- Eglise, mosquée, ...

Equipements administratifs

- M Mairie
- CT Chefferie
- 1 Recette Municipale
- 2 Service des eaux
- 3 ELECAM
- 4 MINADER-Délégation d'arrondissement
- 5 Inspection MINEDUB
- 6 CAMPOST
- 7 CNJC (Conseil national de la jeunesse)
- 8 Sous-préfecture

Equipements sécuritaires

- PP commissariat spécial
- GG Gendarmerie
- PF Poste de contrôle forestier
- PS Prison secondaire

Equipements de services

- EM Equipements marchands
- GR Gare routière
- A Auberge

EQUIPEMENTS PROJÉTÉS

- GR Gare routière à aménager
- Château d'eau
- Maison de l'artisanat
- CMPJ
- Hôtel
- Centre d'hébergement
- Motel
- Centre culturel
- Auberge de jeunesse
- Zone de services
- S Terrain de football
- EP Ecole maternelle
- EP Ecole primaire
- Collègelycée
- Point de collecte des déchets ménagers

CENTRALITÉS

- Centralité existante
- Centralité à créer

VOIRIE

VOIRIE	Longueur Km
Voie primaire à créer	6.8
Voie primaire à aménager	8.0
Nouvelle boucle urbaine (Programme de la boucle minière du Dja «PADI-Dja»)	0.9
Voie secondaire à aménager	4.7
Voie secondaire à créer	7.7
Voie tertiaire à créer	1.3
Voie tertiaire existante	4.3

Noeud principal à aménager

Noeud secondaire à aménager

----- Périmètre urbain
● Point limite
○ Courbes de niveau

N° POINT	X	Y
1	257862	415598
2	257353	415405
3	257341	414743
4	257420	413784
5	257443	413646
6	257978	413097
7	258109	413031
8	257998	412907
9	258765	412486
10	259541	412328
11	259719	412542
12	259705	412917
13	259774	413189
14	259753	413411
15	259495	413603
16	259439	413746
17	259374	414267
18	259132	414918
19	258855	415181
20	258279	415451

0 400 m
Echelle : 1 / 7 500
SCET TUNISIE INTECC